reddition à condition que les soldats gardent leurs armes et que les navires grecs transportent les troupes turques à Adalia.

APPEL D'UNE NOUVELLE CLASSE EN GRECE

Athènes, 29 décembre. — MM. Coromilas et Stratos ont étudié hier, l'éventualité de l'appel d'une nouvelle classe pour renforcer l'armée. Il semble que l'appel de la classe 1912, est imminent.

LE MINISTRE DE LA GUERRE DE RUSSIE EN ALLEMAGNE

Berlin, 29 décembre. — Le ministre de la Guerre de Russie, s'est rendu de Leipzig à Dresde, où il sera présenté au roi de Saxe. Il reviendra demain, à Berlin et sera reçu par l'empereur, son passage à Paris au retour, reste toujours très probable.

LA FRANCE AU MAROC

L'ACTION DE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Berlin, 29 décembre. — La « Gazette de l'Allemagne du Nord » parait surprise de la durée des hostilités au Maroc : On s'attendait généralement dit-elle, à ce que l'occupation du territoire marocain se heurtât à la résistance des indigènes. Toutefois on a été surpris par l'annonce de nouveaux combats au moment où de Paris, on représentait la situation comme généralement satisfaisante.

LA MORT DU LIEUTENANT DUVERCER

Paris, 29 décembre. — Le lieutenant Duverger du 3e tirailleur tué comme on sait durant le combat livré par la colonne Brulard, dans sa marche pour délivrer la colonne Massoutier, était le fils d'un professeur du Lycée de Bordeaux. Il avait fait partie de la colonne Mangin, chargée d'aller délivrer nos compatriotes dans Marrakeck. Sa belle conduite au cours de cette brillante opération lui avait valu plusieurs citations à l'ordre du jour. Rentré à Fez, il tomba malade et il se trouvait à Casablanca sur le point de rentrer en France en congé de convalescence, lorsque fut formée dans ce port la colonne de secours du général Brulard. C'est donc au moment où sa famille se réjouissait à la pensée de le revoir bientôt, que le jeune et brillant officier a trouvé la mort au champ d'honneur.

Le Dossier des Fonctionnaires

Paris, 29 décembre. — La question de la communication du dossier personnel aux instituteurs avait été posée par un ancien instituteur du Lot, admis à la retraite et qui demandait copie de deux arrêtés préfectoraux le mettant en congé sans traitement, pour convenances personnelles.

Le ministre de l'Instruction publique vient de lui faire savoir qu'il résultait de la jurisprudence du Conseil d'Etat, que le droit à la communication personnelle et confidentielle des pièces composant le dossier des fonctionnaires, ne comporte pas, pour eux, le droit d'en prendre copie (arrêt du 22 mai 1908).

Il a ajouté que le Conseil d'Etat avait également décidé que lorsqu'un fonctionnaire a été admis à la retraite et que cette mesure est devenue définitive, il n'est plus à même de réclamer la communication de son dossier. (Arrêt du 10 mars 1911).

Au Conseil municipal de Saint-Etienne

LA R. P. SCOLAIRE

Saint-Etienne, 29 décembre. — Le Conseil municipal de Saint-Etienne, a discuté le budget de 1913. Une somme de 25.000 francs, habituellement prévue pour secours aux enfants nécessiteux des écoles publiques et distribuée par le Bureau de Bienfaisance, a été distraite du budget de cette administration. Les fonds seront mis à la disposition du Maire, pour secours aux enfants des écoles publiques et privées.

SUPPRESSION DE CREDITS POUR LA BOURSE DU TRAVAIL

Un très vif débat s'est ensuite engagé au sujet des incidents qui se sont produits à la Bourse du Travail. Les crédits de 6.000 frs affectés à la Bourse et aux cours professionnels ont été supprimés.

LA TEMPÊTE

EN FRANCE

La mer démontée
Un guetteur enlevé de sa tourelle
Un phare éteint

Quimper, 29 décembre. — La tempête ne cesse de sévir plus violente, aucun pêcheur n'a essayé de s'aventurer sur la mer effroyablement démontée et qui atteint une hauteur jusqu'alors inconnue. Le guetteur de la tourelle de la Jument au large des Etoos en Penmarch, a été enlevé par la mar. Le feu du phare du Menhir, en face du grand phare d'Echorul, a été éteint par les vagues, il est impossible de l'approcher pour le rallumer. La cheminée d'une usine a été complètement démolie.

NAUFRAGE D'UN VAPEUR ANGLAIS

Buenos-Ayres, 29 décembre. — A bord du « Sibernian » sont arrivés le capitaine et l'équipage du vapeur anglais « South Atlantic », parti de Cardiff, à destination de Guenos-Ayres. Le capitaine a déclaré aux autorités que le « South Atlantic » avait sombré sur les rochers de l'île Brava, à 120 milles du Cap Vert, à cause du brouillard. Tout l'équipage composé de 20 hommes a été sauvé.

La Conquête de l'Air

NOS AVIATEURS DANS L'URUGUAY

Montévideo, 29 décembre. — Le ministre de la Guerre de Luruguaya, passe un contrat avec l'aviateur français Pailleur, pour l'enseignement militaire de l'aviation dans l'Uruguay.

Un terrible incendie à Moscou

QUATORZE VICTIMES

Moscou, 29 décembre. — Un incendie a détruit ce matin, une maison où logeaient des ouvriers du chemin de fer Alexandre.

On a retiré des décombres, quatorze cadavres.

DANS LES P. T. T.

Chobeaux au Conseil de discipline

LA SANCTION

Paris, 29 décembre. — On sait que M. Chobeaux, des ouvriers des lies des P. T. T., a comparu devant le Conseil de discipline au sujet d'articles parus dans le journal de la Fédération de l'Aisne. Les sanctions réclamées par l'administration ont été adoptées. M. Chobeaux sera donc changé de résidence et retardé de 9 mois dans son avancément.

L'incident du Collège Chaptal

UNE QUESTION AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Paris, 29 décembre. — Au Conseil municipal, M. Cachin, socialiste, pose à l'administration, une question au sujet des incidents du Collège Chaptal. L'orateur estime que puisque le socialisme est discuté dans le monde entier dans toutes les universités, un professeur a le droit de donner à ses élèves tel texte qui lui convient avec la liberté de le commenter. L'incident du Collège Chaptal a été grossi. L'orateur exprime le désir qu'à l'avenir, l'administration rappelle aux directeurs qu'ils doivent atténuer les petits incidents entre élèves. M. Bedorez, directeur de l'enseignement, dit que l'incident se ramène à un procédé pédagogique, mais comme on avait insinué que la direction laissait faire ouvertement de l'antimilitarisme, le directeur a tenu à protester contre cette affirmation, on ne peut lui en faire grief.

Pour les vocations ecclésiastiques

UNE LETTRE DE Mgr AMETTE

Paris, 29 décembre. — Mgr Amette, archevêque de Paris, vient d'adresser à tous les curés de Paris, une lettre où il appelle leur attention sur l'Œuvre des vocations ecclésiastiques, qui fut créée par le cardinal Guibert, en 1886. Pour obvier aux inconvénients provenant pour le clergé de la loi de séparation, l'archevêque de Paris décide que cette œuvre sera établie dans chaque paroisse du diocèse, sous la direction d'un vicaire désigné par le curé. Seront membres de l'œuvre les associés versant une cotisation de 5 frs, les bienfaiteurs versant une cotisation de 100 francs, et les fondateurs assurant à perpétuité une bourse ou une demi-bourse pour les élèves des séminaires.

Il importe, dit Mgr Amette, que prêtres et fidèles redoublent d'ardeur pour demander à Dieu d'envoyer des ouvriers à sa moisson, et pour aider les élus de son cœur à répondre à leur sublime vocation. A cet effet, avec le secours de ferventes prières et de soins pieux, il nous faut celui d'abondantes aumônes. Vous n'ignorez pas que, outre les immeubles qui abritaient nos séminaires, la confiscation nous a fait perdre les revenus que leur avaient constitués les libéralités des fidèles et qui s'élevaient à près de 800.000 francs. Cette somme représentait environ le quart de ce qu'exige annuellement l'entretien de nos élèves du sanctuaire; il nous faut désormais tout attendre des offrandes de la charité chrétienne.

Le prélat ajoute que des avantages spirituels seront concédés aux bienfaiteurs de l'œuvre.

La Statistique des Ouvrières en France

Paris, 29 décembre. — Le ministre du travail, en réponse à une question qui lui a été adressée, vient de faire connaître : 1° le nombre des femmes se livrant habituellement chez autrui à un travail salarié (ouvrières, employées, domestiques); 2° le nombre total des femmes travaillant à domicile; 3° le salaire journalier moyen des unes et des autres.

D'après les résultats du recensement de 1906, les 4.150.000 femmes se livrant habituellement à un travail salarié, soit chez autrui, soit à domicile, se répartissent comme suit, en nombres ronds :

Agriculture	949.000
Industrie et transports :	
Employées chez autrui	48.000
Ouvrières	1.257.000
Ouvrières à domicile	510.000
Commerce, professions libérales, services publics :	
Employées chez autrui	296.000
Ouvrières	208.000
Domestiques	772.000
Total	4.150.000

Dans l'industrie et les transports, il y aurait donc 1.385.000 femmes salariées travaillant chez autrui, contre 540.000 ouvrières à domicile.

Les salaires dans l'agriculture, l'industrie, etc., varient beaucoup d'une profession à l'autre, d'une région à l'autre, etc. Pour l'industrie française (grande et moyenne industrie), la dernière enquête générale a été effectuée par l'office du travail en 1893. D'après cette enquête, le salaire moyen du personnel ouvrier féminin occupé par l'industrie privée et atteint par l'enquête, ressortait à 2 fr. 20 par jour (à 3 fr. dans le département de la Seine, et à 2 fr. 10 en province).

Il n'est pas possible de fournir une évaluation du salaire journalier moyen des femmes travaillant à domicile; ces ouvrières sont en général payées à la tâche.

Pour éviter le sucrage clandestin

Paris, 29 décembre. — La vente et la circulation des sucres sont réglementées par les lois du 6 août 1905 et du 29 juin 1907, en vertu desquelles les commerçants, qui font des livraisons par quantités supérieures à 25 kilos, sont astreints à une déclaration préalable. Ils doivent en outre mentionner les ventes et les livraisons sur un carnet spécial et prendre un acquit-à-caution pour tout transfert d'au moins 25 kilos. En édictant ces prescriptions, le législateur se proposait de prévenir et de réprimer la fabrication des vins par le sucrage clandestin.

Or, de nombreux industriels s'ingénient à tourner la loi pour éviter la publicité que le législateur a voulu donner aux opérations de sucrage et, d'autre part, pour ne pas payer la taxe de 40 francs par cent kilos pour les sucres employés en première cuvée. C'est ainsi qu'ils se font envoyer les sucres destinés à cet usage par quantités de 24 kilos, livrées successivement.

Le directeur général des contributions indirectes a adressé aux présidents des syndicats d'épicerie une lettre les priant d'intervenir auprès de leurs adhérents pour faire cesser ces pratiques qui pourraient provoquer de nouvelles manifestations dans les milieux viticoles. Au cas où cela deviendrait nécessaire, le législateur serait invité à prendre de nouvelles mesures pour mettre fin à cette fraude.

1913 ANNÉE SOMBRE

Les prophètes vaticinent ; Papus va-t-il tomber Mme de Thèbes? Voici ce qu'il annonce pour 1913, dans une interview accordée au « *Miroir* » :

De vous déclare, a-t-il dit, que l'année 1913 sera une année sombre, une année noire, pleine de larmes, de sang versé, de deuils cruels, pleine aussi de triomphes en puissance dans le futur.

— Comment concliez-vous ces deux opinions?

— Jamais, dit le Dr Papus, jamais les signes de guerre n'ont été plus nombreux, plus probants, plus terribles, plus *évidents*. Les événements actuels prouvent assez que l'heure est dangereuse et l'avenir menaçant. Je n'ai donc pas grand mérite à avancer cela... Mais voici où les « embryons » d'événements, les « clichés » deviennent intéressants ; notez ceci, je vous en prie...

— Je suis tout oreilles, cher mage...

— Si la guerre éclate, si la France, n'ayant provoqué personne, se voit forcée de mobiliser son armée et sa flotte ; si, contre son gré, elle est obligée de prouver la force de ses armes, elle verra les victoires accourir de nouveau sous ses drapeaux. Elle connaîtra l'enivrement des foudroyants triomphes, les marches en avant irrésistibles, les entrées acclamées dans des villes conquises. Elle sera l'arbitre de la paix du monde.

» L'Allemagne aura le destin de la Turquie. Elle est marquée pour la défaite, la déroute, l'effondrement. Elle est née d'un crime — comment qualifier autrement la falsification de la dépêche d'Ems? Elle s'est édifiée dans le sang innocent, mais voici l'imminente justice, voici l'heure des comptes redoutables. Elle connaîtra l'ère des revers, les heures de stupeur désespérée. Son armée a l'orgueil de sa force, mais celle-ci n'est qu'apparente, car elle n'a plus la foi en sa mission ni la volonté de vaincre, sans lesquelles il n'est pas de victoires possibles...

» La Russie, après une période d'hésitation, marchera avec nous. Elle écrasera l'Autriche tenue en haleine et en respect par les Balkaniques. La Hongrie prendra la tête des mouvements séparatistes. Tchèques et Hongrois décideront des destinées de l'Orient slave.

— Et l'Angleterre? Et l'Italie

— L'Angleterre restera l'arme au bras, après une mobilisation totale et générale de ses forces. Elle n'aura pas besoin d'intervenir après les foudroyantes victoires françaises...

» L'Italie, en quarante-huit heures, verra le changement de son régime. Nous verrons la proclamation d'une république romaine... Après avoir un instant incliné du côté de l'Allemagne, elle passera à la neutralité bienveillante pour la Triple-Entente, puis enfin elle marchera avec la France... La face de l'Europe sera bouleversée en moins de trois mois.

— Et l'Alsace-Lorraine?

— Elle deviendra province suisse et formera deux cantons... Le royaume de Pologne sera reconstitué et connaîtra une brillante destinée. Les Etats balkaniques formeront une confédération calquée sur le modèle suisse, confédération puissante et heureusement prédestinée.

— Et ensuite, sera-ce la paix?

— Oui! pour une autre longue période d'années... C'en sera fait enfin des armements ruineux, des impots trop lourds de ce régime de fer et d'acier, d'or et de plomb qui écrase les peuples depuis trop-longtemps.

» Le cycle des destinées allemandes s'achève. L'Autriche est condamnée à disparaître. L'Allemagne, revenue de son rêve brutal des conquêtes, redeviendra la terre des philosophes, des écrivains, des savants, des artistes, et ne regrettera pas d'avoir déposé le glaive et la cuirasse de la Germania guerrière. La Prusse retombera au rang des petits royaumes.

» C'est l'étoile des Latins et des Slaves qui se lève sur le monde, c'est la victoire des armes dévolue aux fils de Vercingétorix et de Rurik. Telle sera l'année 1913, si rien ne vient modifier le cours des événements en puissance dans le futur.

— Quelle force serait assez grande pour cela?...

— Je vous l'ai dit : la volonté collective ou la prière. Que les hommes de toute l'Europe, sans qu'il soit besoin pour cela de meetings de réunions, de manifestations extérieures, s'unissent en pensée pour repousser dans le néant ces « clichés » menaçants ; qu'ils prient, c'est-à-dire qu'ils extériorisent leurs forces mystiques pour amener une modification de ces terrifiants embryons, et la guerre ne sera pas...

» Malheureusement, il est bien tard... Les hommes sont déjà haineux, hostiles... Le printemps de 1913 fera peut-être fleurir ses lauriers roses dans du sang...

» Donc, en résumé, année sombre, année terrible, année de modifications imprévues, d'événements redoutables, mais, pour la France, année de triomphe, de réalisations splendides, année de joie, année de gloire!

Faits Divers

UN BIJOUTIER EST ASSAILLI CHEZ LUI EN PLEIN JOUR, A PARIS

Paris, 29 décembre. — Une tentative d'assassinat a été commise, aujourd'hui, sur un bijoutier russe, M. Salomon Berger, habitant rue de Provence. Au moment où, vers midi, M. Berger rentrait chez lui, il y trouva un jeune homme qui l'attendait. Cet individu, nommé Joseph Made, se recommanda à lui en sa qualité de compatriote, pour obtenir du travail. Le bijoutier se dirigea vers son coffre-fort. Alors Made se dressa, brandit un revolver et se mit à tirer sur M. Berger. Quatre balles effleurèrent le bijoutier. M. Berger se jeta sur l'assassin, le terrassa, après une lutte féroce, le désarma et appela à l'aide. On trouva dans les poches de Made une boîte pleine de cartouches de rechange. Made connaissait la famille et les domestiques de M. Berger. Il avait projeté d'exterminer toutes les personnes présentes, puis de voler les valeurs et bijoux que M. Berger conserve à son domicile et qui représentent une somme de 150.000 francs.

UN APOLOGISTE DE BONNOT

Remiremont, 29 décembre. — Le parquet vient de faire écrouer un nommé Eugène Demeny, âgé de 35 ans, tisserand, qui avait, dans le train de Bussang, terrorisé les voyageurs par des menaces de mort et fait l'apologie de Bonnot. On dut le bigoter pour l'empêcher de nuire. Demeny était porteur de journaux glorifiant les exploits de Bonnot.

ARRESTATION D'UN ANCIEN OFFICIER AUTRICHIEN

Sur mandat du juge d'instruction de Nice, la police de cette ville a arrêté un ancien officier autrichien, le baron Stanislas Przyborowski, qui fut mêlé au procès Dreyfus et fit des dépositions contradictoires au sujet du témoignage du lieutenant serbe Czernuschi. Le baron Przyborowski est soupçonné de faire partie de la bande de malfaiteurs Schraun, dont le chef est sous les verrous depuis quelques jours.

L'ancien officier autrichien a été arrêté au moment où il venait de proposer à plusieurs négociants de leur vendre une fourrure d'une valeur d'un millier de francs provenant d'un vol dont Schraun est accusé.

Il a déclaré au chef de la Sûreté qu'il tenait bien la fourrure de Schraun, mais qu'il la lui avait achetée pour la somme de 700 francs. Le baron Przyborowski a été écroué.

UN CRIME HORRIBLE EN HONGRIE

Un enfant tué et coupé en morceaux

Vienne, 29 décembre. — Un crime horrible a mis en émoi les habitants de Szatmar-Németi, grande ville de Hongrie. Le chef d'une maison de couture très importante avait envoyé un apprenti de 14 ans porter les salaires aux ouvriers à domicile. Le jeune homme commença sa tournée en se rendant chez un ouvrier tailleur, nommé Joseph Nagy. Celui-ci, voyant la forte somme dont l'enfant était porteur, le tua à coups de hache pour s'approprier l'argent.

L'assassinat commis, Nagy dépeça le cadavre et mit les morceaux dans un panier.

Le crime fut découvert quelques heures plus tard, et l'assassin se trouve actuellement sous les verrous.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 30 décembre :

Soleil : lever, 7 h. 47. Coucher, 4 h. 1.
Dernier quartier de la lune.
Aujourd'hui, St Raoul. Demain, St Sylvestre.
A 8 h. 1/2, « Cœur de Française » au Théâtre du Pontenoy.

LES ÉLECTIONS CONSULAIRES

CHAMBRE DE COMMERCE

3e CATÉGORIE

Dimanche a eu lieu le scrutin de ballottage pour l'élection d'un membre de la troisième catégorie à la Chambre de Commerce de Roubaix.

Le bureau de Roubaix était présidé par M. Henri Kimpe, conseiller municipal, assisté de MM. Philippe Fraignac, J.-B. Watteau, Florimond Prouvoyeur, Victor Robert, assesseurs, et Gustave Houzet, secrétaire.

Voici les résultats de cette élection :

Inscrits : Roubaix, 1.807; Lannoy, 412; Wattrelos, 198. Total 2.417.

Votants : Roubaix, 120; Lannoy, 6; Wattrelos, 14. Total 140.

Un membre à élire : M. Florin Clément, boulanger. Roubaix, 119 voix; Lannoy, 5; Wattrelos, 13. Total, 137 voix, *élu*.

A LA MEMOIRE DE LA COMTESSE DE FLANDRE.

— La messe de midi, célébrée hier en l'église Saint-Martin, sur la demande de l'Union Fraternelle des Anciens Militaires belges de Roubaix et environs, à la mémoire de S. A. R. Madame la comtesse de Flandre, a été suivie par une grande affluence de personnes, parmi lesquelles la colonie belge était largement représentée. Après l'Evangile, Mgr Berteaux, archiprêtre, a prononcé en chaire une allocution dans laquelle il félicita les Anciens Militaires Belges de prier pour la mémoire de l'auguste défunte, ainsi que pour leur patrie.

Dans le chœur, nous avons remarqué la présence de M. Thaune, consul de Belgique à Tourcoing; des délégations des sociétés des Anciens Militaires Belges de Tourcoing, Anciens Militaires Belges de 1870-71, Amical Club Flamand et l'Union Fraternelle de Roubaix, conduites par leurs présidents respectifs M. Achille Rousseau, consul de Belgique à Roubaix, empêché, s'était fait excuser.

La cérémonie terminée, le cortège se reforma et reprit, comme au départ, la rue de la Gare pour se rendre au siège de la société organisatrice, 17, rue de l'Hospice, qui, par l'organe de son président, remercia toutes les délégations ayant participé à la cérémonie.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES OUVRIERS BOULANGERS ET CONDUCTEURS DE PAIN DE ROUBAIX ET ENVIRONS

a tenu, dimanche, sa réunion générale, rue Saint-André, 6 bis; quarante sociétaires étaient présents à l'assemblée.

M. Maladry, président, ouvre la séance à midi. Il remercie les sociétaires présents d'être venus nombreux, ce qui prouve que chacun porte intérêt à la société. Il est heureux de faire part à ses collègues sociétaires qu'une somme de 450 francs est prévue pour les quinze sociétaires qui ont droit chacun à 30 francs sur leur livret de caisse de retraite.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LA CRISE BALKANIQUE

La Conférence de la Paix

Les nouvelles propositions turques

Constantinople, 29 décembre. — On apprend, de source officieuse, qu'à la suite du Conseil des ministres, on a envoyé de nouvelles instructions à Londres. Dans ses instructions, la Turquie, tout en témoignant des dispositions conciliantes et d'un désir sincère de voir aboutir les négociations par la conclusion de la paix, expose que, dans aucun cas, elle ne consentira à la cession d'Andrinople.

D'autre part, on apprend, de bonne source, que la Turquie a décidé d'ordonner, à ses délégués, à la Conférence, de proposer, de soumettre les questions épineuses, à la Conférence des ambassadeurs.

DÉCLARATIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Londres, 29 décembre. — Interviewés aujourd'hui, les délégués turcs ont déclaré que les contre-propositions soumises à la Conférence ne constituent pas le dernier mot de la politique de la Turquie, mais ils considèrent que leur devoir légitime était de soumettre, à la Conférence, des conditions susceptibles d'être modifiées. Des délégués insistent sur la concession importante qu'ils prétendent avoir faite, en abandonnant Salonique. D'autre part, ils maintiennent qu'Andrinople et son territoire doivent, de toute nécessité rester à la Turquie. Ils feront de cette condition une condition absolue.

Les délégués prétendent que les puissances n'ont aucun intérêt à ce que la Turquie perde tous ses territoires en Europe. Toutefois, on s'attend à ce qu'ils reviennent demain à la conférence avec des prépositions susceptibles de service de base à des négociations.

ENTRETIEN DIPLOMATIQUE

Constantinople, 29 décembre. — Le marquis Pallavicini, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, a fait une longue visite à Norradounghian-Effendi, ministre des Affaires Etrangères.

En vue d'une reprise des hostilités

LES PRÉPARATIFS DES ALLIÉS

Londres, 29 décembre. — Des différents entretiens que j'ai pu avoir avec les délégués Serbes, Bulgares, Grecs et Monténégrins, il ressort que l'on s'attend à une reprise des hostilités et que l'on s'y est préparé.

Pendant la suspension des hostilités, tous les chrétiens des provinces connues sous le nom de Turquie d'Asie, âgés de 19 à 25 ans, au nombre de 40.000 environ, ont été exercés et préparés. Ils remplaceront les soldats de saison, qui s'en retourneront à leurs travaux agricoles.

LA MOBILISATION AUTRICHIENNE

Belgrade, 29 décembre. — On mande de Neufladt (Autriche), à la *Politika*, que tous les bruits sur le renvoi des troupes autrichiennes sont inexacts. Une partie des réservistes a été effectivement renvoyée, mais elle a été remplacée aussitôt par une autre classe.

LA QUERELLE AUSTRO-SERBE

LA QUESTION D'ALBANIE

Belgrade, 29 décembre. — La question de la délimitation de l'Albanie émeut l'opinion publique, et les prétentions qu'on prête à l'Autriche à ce sujet, réveillent, encore une fois, les sentiments hostiles à cette puissance.

Les journaux abandonnent le langage modéré qu'ils observaient ces jours derniers.

On dirait, écrit la *Tribuna*, que l'Autriche et la Serbie ont fait la guerre et qu'on résout maintenant les questions litigieuses.

La Serbie a vaincu la Turquie et c'est l'Autriche qui fait valoir ses exigences vis-à-vis la première, comme si elle avait vaincu la Serbie.

La *Pravda* craint que la Triple Entente s'incline encore une fois devant la Triple Alliance, et qu'on ne signe tout ce que l'Autriche dictera. Ce journal juge que l'Europe traite les Serbes comme serfs, en leur refusant de jouir de leurs victoires.

Est-ce donc toujours à la Serbie de se sacrifier et de porter sur ses épaules le poids de la paix européenne? Si la Triple Entente cède de nouveau, la Serbie et son armée pourraient bien ne plus céder. La Serbie se préparera à faire valoir elle-même ses droits.

A ANDRINOPLE

DÉSERTEURS TURCS

Sofia, 29 décembre. — L'*Emir* confirme que des désertions se produisent presque journellement parmi les troupes turques à Andrinople. Il y a huit jours, une trentaine de soldats échappant à la faveur de l'obscurité de la nuit, gagnèrent les avant-postes bulgares. Avant-hier encore, deux officiers désertèrent aussi et se livrèrent aux troupes assiégeantes. Les déserteurs dépeignent la situation d'Andrinople sous les plus sombres couleurs.

LES HOSTILITÉS

SUR MER

Athènes, 29 décembre. — Il se confirme que le pavillon amiral turc a été hissé sur le cuirassé *Tourgout*. Cela prouve que l'*Amiral-Barbarossa*, qui était vaisseau-amiral, a été mis hors de combat lors de la rencontre du 16 décembre.

AUTOUR DU CONFLIT

PRIÈRES POUR LA PAIX

Bruxelles, 29 décembre. — Ce matin, dans toutes les églises catholiques de Belgique, a été lue une lettre du primat de Belgique, demandant des prières publiques pour le maintien de la paix.

SUR LES LIGNES DE TCHATALDJA

Constantinople, 29 décembre, 9 h. 10 soir. — On croit que le généralissime Nazim Pacha et son état-major sont partis ce soir pour Tchataldja.

AU VATICAN

LE CORPS DIPLOMATIQUE REÇU PAR LE PAPE

Rome, 29 décembre. — Les membres du corps diplomatique ont été reçus ce matin au Vatican. Cette réception a eu lieu dans la salle du Trône. L'ambassadeur d'Autriche, M. Schoneur-Harteinstein, a pris la parole et au nom de ses collègues du corps diplomatique a exprimé ses vœux pour la nouvelle année.

Le Saint-Père a répondu en remerciant et en offrant à son tour ses meilleurs vœux pour les ambassadeurs et leurs familles, ainsi que pour les chefs d'Etats, que représentaient les diplomates présents.

Le corps diplomatique est allé ensuite présenter ses souhaits au cardinal secrétaire d'Etat.

Le Pape a reçu en audience privée le ministre de Bavière et le Père Meyer, supérieur général démissionnaire du Sacré-Cœur d'Issoudun.

LES CATHOLIQUES ITALIENS

Rome, 29 décembre. — L'*Osservatore Romano* publie le nouveau statut de l'Union populaire entre les catholiques et l'Italie, par lequel, ainsi qu'il a été annoncé, il y a quelques jours, sont instituées des sections diocésaines et des groupes paroissiaux.

Nouvelles Sportives

Football-Association

MATCHES INTERRÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Paris, 29 décembre. — Voici les résultats complémentaires des principaux matches joués aujourd'hui en France :

A Rouen. — Football-Club Rouennais bat Standard Athlétic-Club, par 9 buts à 0.

Club Athlétique d'Enghien bat Union Sportive de Queuilly, par 2 buts à 1.

Au Havre. — Comité de Lincolnshire bat Havre Athlétic-Club, par 5 buts à 3.

A Reims. — Club Français bat Racing-Club de Reims, par 2 buts à 1.

Le Championnat de la Ligue

A St-Ouen. — Club des Sports Athlétiques bat Jeunesse Athlétique de St-Ouen, par 4 buts à 2.

Le Championnat des Patronages

A Saint-Denis. — Championnat Sports bat Club Athlétique Rosaire, par 3 buts à 0.

Lawn-Tennis

LE TOURNOI DU SPORTING-CLUB DE PARIS

Paris, 29 décembre. — Le tournoi international organisé par le Sporting-Club de Paris touche à sa fin, et aujourd'hui, quatre finales ont été jouées. Voici les résultats :

Championnat double. — Finale : Salm et Décugis battent Canet et Guillemaut, 6-3, 3-6, 4-6, 6-3, 6-4.

Championnat double mixte. — Finale : Mme Larcombe et Décugis battent Mlle Broquedis et Micard, 6-4, 6-4.

Championnat simple de dames. — Finale : Mme Lancelotte [illegible], 6-3, 7-5, 6-4.

Nouvelles Locales

ASCQ

LE TRANSPORT DES CORPS. — Le Conseil municipal d'Ascq s'est réuni, dimanche, à onze heures, en Commission, pour étudier les divers modes de transport des corps funèbres et examiner celle qui s'adaptait le mieux aux habitudes de la commune.

CYSOING

LA SAINTE CECILE. — La Chorale Jeanne d'Arc a fêté Sainte-Cécile dimanche. Les membres de cette société, qui étaient tous présents à la grand'messe, exécutèrent durant l'office quelques morceaux choisis de leur répertoire religieux. Après la messe, la chorale Jeanne d'Arc défila à travers les rues de Cysoing, pour rendre visite à ses membres honoraires. Après les vêpres, les membres de la chorale se retrouvèrent dans la belle salle du cercle Jeanne d'Arc, qui avait été décorée pour la circonstance et où un banquet avait été servi.

Divers discours furent prononcés par le président et quelques membres de la société. M. l'abbé Chuffart clôtura la série des toasts et discours.

LINSELLES

LES RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — Il n'y aura pas cette année de réception à la Mairie, en raison du deuil récent dont a été frappé M. le Maire.

RONCQ

UN VOL AUDACIEUX. — Pendant l'absence de M. Jean Dhalluin, employé de commerce chez MM. Tiberghien, à Roubaix, et de sa femme qui travaille à Tourcoing, des malfaiteurs se sont introduits samedi dans leur demeure située chemin du Dronckaert, au hameau du Pied-de-Bœuf.

Pour parvenir à leurs fins, les cambrioleurs ont fait sauter le verrou de la porte de derrière de la maison. Une fois introduits, ils sont entrés dans une chambre et dans un coffret déposé dans un meuble ils ont dérobé une somme de 140 francs en or, puis se sont retirés. C'est en rentrant le soir que M. et Mme Dhalluin constatèrent le vol. Plainte a été déposée entre les mains de M. Blanadet, commissaire de police, qui recherche activement les auteurs de ce vol audacieux.

BELGIQUE

ROULERS

Mort du Révérend Loys Doyen de Roulers

Le Révérend M. Alphonse Loys, doyen de Roulers, est décédé samedi soir, vers 8 heures et demie. La triste nouvelle de sa mort s'est répandue dimanche en ville comme une traînée de poudre.

Depuis le dernier dimanche de janvier 1912, M. le doyen ne pouvait plus dire la messe. Son état s'aggrava à tel point que deux mois plus tard, il fut administré, entouré des voisins, des marguilliers et de tout le clergé de la ville.

Le mal ne fit plus de progrès, au contraire, le Rév. doyen eut le bonheur de se remettre un peu.

Ce n'était plus toutefois qu'une accalmie; lui-même, en parlant de sa santé et du danger persistant, disait : « Ce n'est qu'un accident différé ». Il ne se faisait point illusion et bien des fois il portait la conversation sur sa mort prochaine, sur sa confiance en Dieu, sur sa longue carrière. Une de ses lectures favorites fut l'Imitation de N. S. et l'Evangile, le beau livre de Mgr Baunard « Le Vieillard ». Que de fois ne citait-il pas les choses admirables qu'il y avait trouvées, les idées sereines de paix chrétienne que cette lecture lui suggérait au bord de la tombe, le souffle d'espérance surnaturelle qui embaumait ces belles pages.

Dans les derniers temps, il déclinait à vue d'œil, conservant malgré tout sa belle stature toute droite et sa conversation si finement enjouée.

Mais le mal fit des progrès lents et sûrs. La veille de Noël, une congestion se déclara, un de ses vicaires lui administra l'Extrême-Onction. Vers le soir, il parut se ranimer au point que le lendemain, il put recevoir, avec les sentiments de si profonde et si humble piété qui le caractérisaient, la Sainte Communion et de même le surlendemain, second jour de Noël.

Vendredi, vers 3 heures de relevée, il entra dans le coma, ouvrit de temps à autre les yeux, tomba dans le silence. Il s'est éteint doucement vers 8 heures et demie, entouré de ses vicaires et de quelques membres de sa famille.

Sa carrière ecclésiastique

M. l'abbé Alphonse-Eugène Loys, doyen de Roulers, chevalier de l'Ordre de Léopold, était né à Gand, le 28 septembre 1832. Son père, le major Loys, était ancien officier du Premier Empire.

Il fit ses humanités au collège épiscopal de Menin, fut ordonné prêtre à Bruges le 22 décembre 1855, et revint en qualité de professeur au collège de Menin. Quatre ans plus tard, il devint vicaire à Jabbeke, d'où il partit le 28 août 1861 pour Ardoye. Enfin il devint vicaire de Saint-Michel, à Roulers, le 11 janvier 1865. Sept ans plus tard, ses belles qualités de cœur et d'esprit le firent nommer au poste d'aumônier militaire de la garnison de Bruges où, pendant deux ans, il fut l'idôle des officiers et des soldats. Sa belle prestance, son port vraiment militaire, son savoir-vivre et sa courtoisie lui gagnèrent tous les cœurs. Appelé à la cure importante d'Eerneghem, il n'y resta que trois ans, et partit, très regretté de ses paroissiens, pour devenir curé doyen de Roulers, le 13 avril 1877. Il n'avait que 45 ans.

Il y fut reçu avec un enthousiasme indescriptible. Le souvenir de M. le vicaire Loys, directeur du patronage de la Germaine et de l'école dominicale pour filles, puis directeur de la Congrégation des jeunes gens et de l'Harmonie royale, fit du nouveau doyen de Roulers l'homme populaire par excellence. Bien des épreuves cependant l'attendaient : n'a qu'à évoquer les événements de la lutte scolaire, l'application de la loi néfaste de 1879, l'expulsion scandaleuse de la Congrégation, la manifestation émouvante lors du transfert du S. Sacrement hors de la chapelle de Salette, les audiences de l'enquête scolaire sous les fameux MM. Willequet et Lippens; les audiences retentissantes à la Cour d'appel de Gand, où le doyen défendit durant deux jours le maintien de son autorité et son droit de police d'église; l'apparition de la fameuse brochure « Un Curé de Combat », etc., etc.

De toutes ces épreuves, M. le doyen sortit plus grand, plus noble, plus populaire. Il défendit fièrement, même à l'admiration de plusieurs adversaires qui en témoignèrent publiquement, l'enseignement chrétien et l'âme des enfants, l'autorité du prêtre et le respect de la religion, l'observation des lois canoniques et la liberté du culte.

Son œuvre à Roulers est énorme. Ce qu'il a réalisé personnellement, les œuvres à la fondation desquelles il a présidé, celles auxquelles il a prodigué ses larges secours et plus et mieux encore ses conseils clairvoyants, sont innombrables. Les succès constants des catholiques aux élections diverses, l'état très florissant de sa paroisse si peuplée, le bon renom, sous le point de vue religieux, de la ville industrielle et commerçante, où il a passé plus de la moitié de sa longue vie, témoignent assez de la part prépondérante que son action bienfaisante, et sa direction perspicace ont donné au dévouement et au zèle de beaucoup de coopérateurs intelligents, tant laïques qu'ecclésiastiques.

Ce fut un conseiller très avisé, qui avait un cœur d'or, une main ferme et un œil très vigilant.

Sa mémoire se conservera dans tous les cœurs. Qu'il repose en paix!

BRUGES

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — Mgr l'évêque de Bruges a nommé : vicaire à Clemskerke, M. Merchier, vicaire au Tuquet (Mouscron); vicaire au Tuquet (Mouscron), M. De Brabandere, vic